

GUIDE DU PARTICIPANT



*Pour de meilleurs soins
à tous en région*

GUIDE ET ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS AU DÉFI MAROC 2018 – MONTS ET DÉSERT

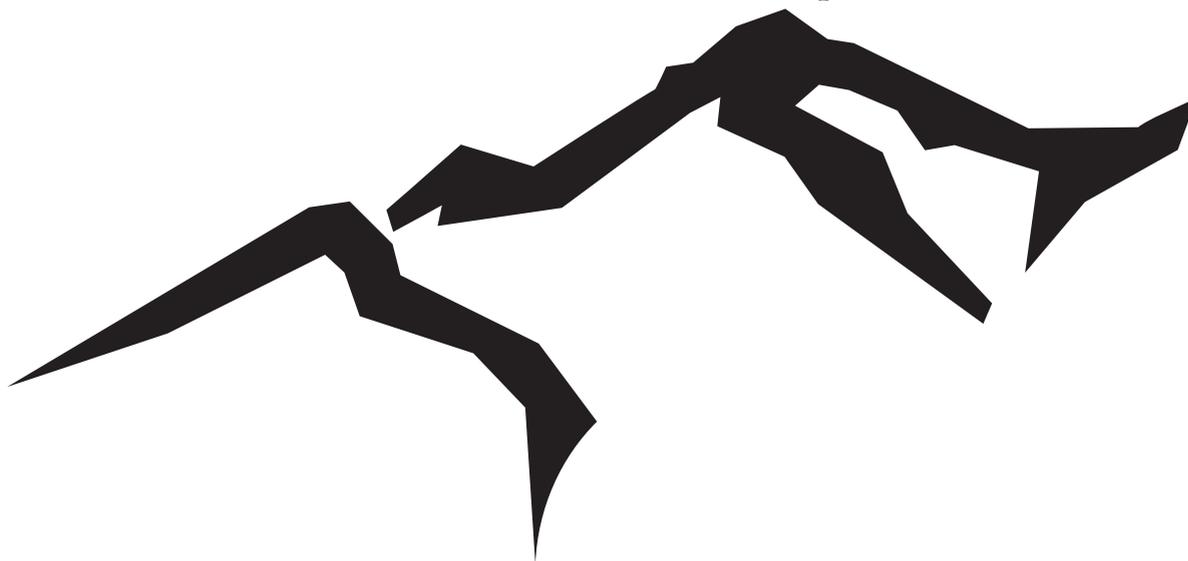
La mission de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski

En vous engageant à faire le Grand Défi Santé 2018, vous contribuez à la mission de la Fondation et vous vous apprêtez à vivre une grande aventure humaine ! Nous vous remercions de votre intérêt à notre cause qui est celle de toute une communauté.

La Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski agit pour favoriser l'accès à d'excellents soins et services de santé avec et pour toute la communauté régionale. En partenariat avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent, nous réalisons des projets qui font une réelle différence pour les personnes de tous âges dans leur milieu de vie et dans les installations de notre établissement de santé régional.

Ce Grand Défi Santé est une activité de financement de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski, un organisme qui a construit sa marque (réputation) depuis plus de 33 ans. L'image de la Fondation est fortement associée à des réalisations concrètes en santé pour toute la population de l'Est-du-Québec et à la transparence de ses dirigeants qui mettent en application les plus hautes règles d'éthique qui soient en philanthropie. La réputation enviable de la Fondation a permis de construire la confiance des donateurs au fil des ans et elle doit être préservée avec le plus grand soin.

Les administrateurs, le personnel, les bénévoles et les personnes qui sollicitent au nom de la Fondation sont de fiers représentants de la marque et ils contribuent au grand succès de l'organisation ! En vous inscrivant comme participant au Grand Défi Santé 2018, vous en faites désormais partie !



Le préambule

Ce document d'information est très important en regard de votre éventuelle participation au Grand Défi Santé 2018. Prenez le temps de le lire très attentivement. Une fois votre lecture complétée, vous pourrez :

Prendre un rendez-vous avec Joanie Lévesque, directrice des communications et des événements par intérim pour la Fondation, afin de poser vos questions, demander des éclaircissements et vous assurer que tout est bien compris, etc. (prévoir entre 30 minutes et une heure).

Une fois que vous aurez décidé de participer, il faudra signer en personne les documents officiels qui attesteront que vous avez pris connaissance des conditions de participation et que vous les acceptez. Votre signature fera foi de cet engagement.

Les conditions de participation

- Verser 500 \$ à la Fondation pour officialiser votre inscription.¹
- S'engager à amasser 5 000 \$ ou plus en dons et/ou en commandites et à le verser à la Fondation au plus tard 60 jours avant la date de départ de Montréal²
- S'engager à participer à au moins une sortie organisée par Les Karavaniers visant à mesurer votre capacité à vous engager dans le défi (santé physique et aptitudes à vivre en groupe). S'il y a lieu, les dépenses de camping seront assumées par la Fondation, les déplacements et les repas seront à la charge des participants.
- S'engager à respecter les règles établies par la Fondation concernant les communications, la sollicitation³, le plan de visibilité et l'étiquette du participant (S.V.P., voir plus loin dans le présent document).
- Défrayer personnellement tous les coûts entourant l'expédition, c'est-à-dire les frais exigés par Les Karavaniers (payés directement à eux), les billets d'avion, les vaccins, le matériel nécessaire ainsi que les autres frais pouvant s'ajouter (détails dans les pages suivantes).
- Les activités hybrides, dont la collecte de fonds sert à la fois à des fins personnelles et pour la Fondation ne sont pas admises. Vous pouvez choisir de financer une partie de vos frais de voyage par des contributions provenant d'individus et/ou d'entreprises (sans reçu et sans visibilité) ou par des activités, mais la collecte doit être exclusivement destinée à cette fin. De plus, vous devez être absolument transparent quant à l'utilisation des fonds. La promotion liée aux activités de collecte de fonds ayant pour but de rembourser les dépenses personnelles (frais de voyage ou achat d'équipement de plein air, etc.) devra être identifiée comme telle. Le message doit être clair lors de l'invitation à l'événement et pendant l'activité de façon à ne pas créer de confusion auprès des donateurs. La Fondation ne participera pas à la promotion des collectes et activités dont le but est de recueillir des fonds pour les dépenses personnelles.

1. À moins que vous choisissiez de le transférer en don, ce qui donne droit à un reçu d'impôt, ce montant de 500 \$ est remboursable sur demande, lorsque vous aurez recueilli au moins 5 000 \$ pour la Fondation. (Le 500 \$ ne faisant pas partie du total de 5 000 \$).

2. Tout don sollicité au nom de la Fondation excédant le minimum requis devra être remis à la Fondation et ne pourra servir à défrayer les autres coûts reliés à cette expédition, tels que l'équipement, les activités touristiques, etc.

3. Les transferts de montants d'argent sont possibles entre participants, à moins qu'ils n'aient déjà été versés à la Fondation et enregistrés dans notre base de données.

Au cours des mois qui précèdent le Défi et pendant le Défi, vous pourriez être jumelé(e) à des bénéficiaires du CISSS BSL, installations de Rimouski, qui ont eu dans le passé, ou ont présentement, des soins et des services de santé.

Les exigences physiques et humaines du Grand Défi 2018

Ce défi nécessite une bonne préparation physique dans les mois précédents le voyage. Une mise en forme complète et régulière sera un grand atout pour votre réussite personnelle et celle du groupe, avec lequel vous partagerez cette grande expérience.

Cependant, un bon entraînement n'est pas garant du succès complet de l'expédition ni d'une absence de symptômes liés à l'altitude. Les effets de l'altitude sont difficilement prévisibles. Ils peuvent se manifester de nombreuses façons et ajoutent au défi physique.

Les Karavaniens assureront un encadrement technique et humain face à cet aspect précis, et vous devrez respecter à toutes les instructions des guides tout au long du périple.

Outre le défi physique, votre engagement touche la collaboration ainsi que l'esprit d'équipe avec les autres participants. Le Défi 2018 est collectif. Votre motivation et votre état d'esprit peuvent se refléter sur tous les membres, qui à leur tour vous aideront à traverser les moments plus difficiles du Défi.

Les communications

La promotion du Défi

À partir du moment où vous signerez officiellement votre engagement à participer au Grand Défi Santé 2018, vous deviendrez un ambassadeur bénévole de la Fondation. De ce fait, vous vous engagerez également à suivre son code d'éthique et à agir selon ses règles.

Responsabilités des participants en ce qui a trait aux communications

- Obtenir le consentement préalable de **Joanie Lévesque, directrice des communications et des événements de la Fondation**, avant de pouvoir utiliser, ou permettre à un tiers d'utiliser, de quelque façon que ce soit, tout logo de la Fondation ou logo du Défi Santé 2018, tout enseigne, affiche, programme, carton ou autre matériel de la Fondation portant ce logo ou tout témoignage, ou reproduction de témoignage, des patients ou autres participants recueilli par la Fondation.
 - Faire approuver tout outil promotionnel traditionnel ou électronique lié à une activité de financement, affiches, dépliants, billets, publicité et communiqués avant toute publication ou impression par Joanie Lévesque, qui donnera l'approbation finale. Vous devez prévoir un délai d'une semaine pour obtenir cette approbation.
 - Utiliser les gabarits fournis par la Fondation pour la création des affiches, dépliants, billets, annonces publicitaires et à utiliser les services du graphiste réservé à cette fin par la Fondation.
 - Rédiger vous-mêmes les communiqués de presse liés à vos activités de financement selon les gabarits fournis par la Fondation et à les faire approuver par la Fondation avant diffusion.
 - Ne pas réserver d'espace publicitaire dans un média de la région, ni faire parvenir de communiqué vous-même aux médias, mais plutôt à prendre contact avec Joanie, qui elle procédera à la réservation ou à l'envoi aux médias de la région.
-

Responsabilités de la Fondation en ce qui a trait aux communications

- Fournir un gabarit pour les outils promotionnels : affiches, dépliants, billets, publicité, lettres et communiqués ;
- Fournir un plan de commandite unique pour toutes les sommes qui vont à la Fondation en partant du plus bas (i.e 250 \$, 500 \$, 750 \$, 1 000 \$) ;
- Négocie les services d'un graphiste pour la création des outils promotionnels liés à vos activités : affiches, dépliants, billets, annonces publicitaires à l'exception des lettres et des communiqués de presse que vous devrez rédiger vous-mêmes ;
- Traiter les demandes d'approbation des pièces promotionnelles fournies par vous de façon diligente ;
- La seule responsable à négocier les ententes, à prendre en charge la réservation des espaces publicitaires et à faire l'envoi de vos communiqués de presse aux médias régionaux.

La Fondation souhaite bénéficier de votre collaboration pour la promotion durant le Défi (du départ jusqu'au retour à Rimouski). Ainsi, certains d'entre vous pourraient être invités à mettre vos talents et expertises à contribution pour la transmission de photos, de vidéos, d'entrevues, etc., et ce, sur une base volontaire et dans la limite des moyens disponibles au Québec et à l'étranger.

La recherche de commandites

Vous vous engagez à ne pas solliciter les donateurs de la courte liste d'entreprises fournie par la Fondation.

De plus, vous devrez faire valider préalablement auprès de **Marie-Ève Caron** la liste des entreprises que vous désirez solliciter dans le cadre de ce défi.

Omission par un participant de respecter les présentes règles

Si un participant omet de respecter une ou plusieurs des modalités établies aux présentes règles, la Fondation se réserve la discrétion de l'exclure du groupe de participants.

Les personnes ressources à la Fondation

1. Inscription, questions générales, communications et demandes médias :

Joanie Lévesque, directrice des communications et des événements par intérim : 418 724-3000, poste 8817 | joanie.lévesque02.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

2. Commandites et remise d'argent :

Marie-Ève Caron, agente de collecte de fonds : 418 724-3000, poste 8816 | marie-eve.caron.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

3. Toutes questions relatives à la Fondation en général :

Astrid Henry, directrice générale : 418 724-3000 poste 8067 | astrid.henry.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Soyez assuré(e) que nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner adéquatement afin que votre Grand Défi 2018 soit un succès sur toute la ligne!



*Pour de meilleurs soins
à tous en région*

Engagement

Signé à Rimouski, le _____ (date) après avoir lu, compris et accepté toutes les conditions explicitées dans le présent document.

Participant : _____
Prénom et nom Signature

Représentante de la Fondation : _____
Joanie Lévesque, directrice des communications et des événements par intérim



Conseils

Pour demander du support financier

Avant de commencer votre campagne de financement, nous vous suggérons d'établir un plan global. Par exemple, vous pourriez considérer qu'un montant de 1 000 \$ à 1 500 \$ pourra provenir des activités de financement de groupe. Ensuite, vous aurez à établir une répartition entre les dons (les entreprises dont vous êtes clients par exemple) que vous désirez solliciter.

Voici un exemple :

Appui, famille et amis : 2 personnes à 500 \$	1 000 \$
Appui, famille et amis : 5 personnes à 200 \$	1 000 \$
Appui, famille et amis : 10 personnes à 100 \$	1 000 \$
Activités de financement de groupe	1 000 \$
Commandites d'entreprises 2 X 500 \$	1 000 \$
Montant global à remettre	5 000 \$

Autres conseils

- Prenez connaissance des documents d'information de la Fondation comme le dépliant, le rapport annuel, le site Internet, le crédit d'impôt pour don de charité. (Le dépliant et le rapport annuel sont dans la pochette du participant);
- Privilégiez votre entourage immédiat, vos connaissances, votre famille, vos collègues de travail;
- Demandez des rencontres face à face. Elles donnent de meilleurs résultats;
- Expliquez la mission de la Fondation, ses réalisations au fil des années, le défi comme tel, etc.;
- Soyez convaincu(e) pour être convaincant (e)!;
- Fixez des objectifs élevés : demandez de gros montants pour peut-être avoir moins. Ex. demandez 100 \$ pour avoir 50 \$ ou 200 \$ pour avoir 100 \$;
- N'oubliez pas de parler des crédits d'impôt pour dons de charité. Un don de 500 \$ coûte seulement 271 \$ quand on tient compte des crédits disponibles;
- Quand vous approchez quelqu'un, laissez-lui du temps pour réfléchir et fixez avec cette personne un moment pour la rappeler (dans une semaine, dans deux semaines...);
- Répartissez vos démarches en étapes afin de ne pas voir le tout comme un objectif inatteignable;
- Établissez un échéancier et faites des relances;
- Expliquez aux gens sollicités les diverses formes de paiement possibles : par carte de crédit par téléphone ou en ligne sur le site web de la Fondation où ils retrouveront votre nom comme participant au Défi (www.fondationchrr.com), par chèque avec le formulaire du participant, ou encore en personne au bureau de la Fondation.

Quelques idées d'activités individuelles ou de groupe (facultatif)

- Partenariats divers : vente de sirop d'érable, organisation de conférences, tirages, etc. ;
- Emballage à l'épicerie ;
- Adoption d'un participant en plaçant sa photo dans un commerce ou un bureau pour inciter clients et collègues à l'encourager. Il est alors possible de programmer la caisse avec un code Grand Défi 2018 ou encore de placer une tirelire avec la photo de l'adopté.
- Partenariats divers avec un commerce pour un produit spécifique ou une période donnée;
- Lave-auto : pourrait se faire en groupe, avec partage des revenus entre les participants.

Plusieurs autres possibilités s'offrent à un éventuel partenaire ou commanditaire qui désire aider un participant à recueillir le montant à verser à la Fondation.

Nous prévoyons organiser une rencontre sur ce sujet et les participants intéressés à organiser une ou des activités pourront ensuite former des comités organisateurs et initier leur planification (description de l'activité, lieu, date, évaluation des revenus et dépenses, objectifs financiers, partage des revenus, etc.)

Nous sommes ouverts aux bonnes idées et nous pouvons vous donner des conseils. Chaque comité devra nommer un responsable mandaté pour faire le lien avec la Fondation. Nous vous rappelons que votre campagne de 5 000 \$ et plus est sous votre responsabilité, mais doit être organisée en respectant les règles décrites précédemment (Réf.: plan de communication et de commandites...)

La différence entre un don et une commandite (particularités)

La différence entre un don et une commandite concerne les avantages propres à chacun.

- Une commandite donne droit à une visibilité (voir plan de commandite) et est en général réservée aux entreprises ; celles-ci n'ont donc pas droit à un reçu de charité. La Fondation fournit une facture à l'entreprise, il est possible d'inscrire le montant versé dans les dépenses de publicité.
- Un don ne donne aucune visibilité, mais permet l'émission d'un reçu pour don de charité qui résulte en une économie d'impôt pouvant aller jusqu'à 50 % du montant versé pour les particuliers. Le reçu pour don de charité est un argument de vente pour les individus.